

Pratique de la prospective territoriale et développement durable

12

L'activité de prospective est maintenant reconnue comme un passage obligé dans la construction d'une représentation globale des territoires et comme support de l'élaboration de politiques publiques localisées. À travers la démarche de prospective, ce qui est en jeu c'est la capacité à penser les interactions entre les facteurs ou déterminants internes et externes et donc à construire des représentations systémiques de l'objet territorial et à se donner les moyens de les faire partager par des groupes d'acteurs et de citoyens.

En quoi la prospective rencontre la notion de développement durable ? Parce qu'il s'agit dans les deux cas de construire des «visions» situées la durée, intergénérationnelle et à long terme qui, du fait de la mise en évidence des risques, permet de mieux situer les enjeux actuels des territoires. Mais, alors que la prospective s'appuie sur la question du temps pour construire les représentations sur le plan des méthodes, sans prédéterminer ce qu'il convient de faire, tout en suggérant des réponses possibles aux acteurs, le développement durable définit un cadre, une finalité et une méthode pratique pour parvenir à une logique de choix supposée préférable à ce que pourrait être l'avenir sans prendre en compte cette notion. Il se présente comme vision active et positive et comme un fil conducteur de l'action collective, et comme finalité, assortie de moyens, là où la prospective apparaît comme un support méthodologique pour encadrer la recherche sur les fins, autrement dit un ensemble des moyens intellectuels pour éclairer les options sur les finalités.

Ce «cousinage» entre la prospective et le développement durable devrait logiquement se traduire par une forte présence de l'activité de prospective dans l'élaboration des politiques publiques à finalité durables ou soutenable. Or, on observe dans la pratique que la place de la prospective dans ce type

d'élaboration est singulièrement modeste. Le résultat est une certaine fragilité de la construction de ces politiques, car elles n'intègrent pas suffisamment la connaissance des temps des processus économiques et sociétaux comme facteurs contradictoires avec l'intention du développement durable. La conséquence, c'est une sous-estimation des conditions pour construire des politiques territoriales durables, et a posteriori, le risque de constater que les objectifs visés et les moyens pour y parvenir sont insuffisants pour parvenir aux changements escomptés, ou en deçà des intentions d'origine. Et faute d'avoir pris la mesure des contraintes, il faut retisser la toile du soutenable. La question est alors de se donner les moyens d'une intégration beaucoup plus significative des méthodes de prospective dans l'élaboration de politiques à finalité durables.

Terrain et méthodologie

Dans cette recherche, au-delà d'une analyse de la place des travaux de prospective dans les documents publics type agenda 21 en France et en Europe, nous nous sommes appuyés sur deux expérimentations réelles, l'une à **Lille**, autour de la question de la maîtrise des flux (eau, énergie, déplacements), et l'autre à **Marseille**, avec un groupe d'acteurs techniciens sur les dynamiques urbaines de l'agglomération.

Premiers résultats

Ces travaux mettent en évidence l'importance de la connaissance, encore très lacunaire, des logiques temporelles des processus de non durabilité comme condition pour engendrer des processus de changements structurels locaux afin de pour parvenir à une maîtrise effective des enjeux d'un développement durable partagé et assumé.

